

la décentralisation et les hommes

La décentralisation des moyens de production est aujourd'hui irréversible. Bon an, mal an, 200, 300, ou, les années fastes, 400 entreprises, industrielles surtout, s'installent en province, stimulées par les aides financières de l'Etat et les efforts d'accueil des collectivités locales. Avec plus ou moins d'enthousiasme, et en appliquant des critères qui souvent leur sont propres, les chefs d'entreprise choisissent pour leurs cadres entre l'air marin breton, la chlorophylle auvergnate, l'environnement industriel du Nord et de l'Est ou le soleil méditerranéen.

La technique de la décentralisation et les études qu'elle nécessite sur les possibilités d'embauche, les nouveaux débouchés, le transport des productions, les liaisons avec les centres de décision sont maintenant au point. Les mauvaises surprises dont pouvaient faire état les adversaires de l'aventure régionale sont désormais de plus en plus rares.

Les derniers à Paris

Il reste cependant un « poste » sur lequel les méthodes de transfert achoppent souvent, c'est celui de la mobilité du personnel, de l'ouvrier spécialisé au cadre supérieur. Les cadres parisiens suivent, en tout cas rarement la décentralisation.

A l'inverse des anciens, les Français pensent généralement que la condition des derniers à Paris reste plus enviable que celle du premier dans son

village. Toutes nos structures, si souvent remises en cause ces semaines dernières, encouragent la permanence d'un tel état d'esprit. Paris reste le but suprême d'un « cursus honorum » jacobin, de règle dans tous les grands corps de l'Etat et qui s'explique parfaitement, compte tenu de la centralisation, mais que l'on impose également dans le secteur privé.

Dès ses premières années scolaires, le potache est convaincu qu'une belle carrière ne peut être entreprise qu'en fréquentant les écoles supérieures parisiennes. Et cette carrière, pour être pleinement satisfaisante, devra se terminer à Paris, après un tour de pénitence, facultatif, d'ailleurs, en province, séjour dont la brièveté sera prise comme un gage des qualités de l'individu.

L'Université, dans ce domaine, peut être citée en exemple. Il n'y a guère encore, la règle semblait être : « pas de carrière brillante hors du quartier latin ». La création d'universités à la périphérie du bassin parisien, à Orléans, à Tours, à Rouen, à Amiens et à Reims, a sans doute abouti à la « déconcentration » des élèves mais rarement à celle des professeurs. On enseigne à Tours, à Rouen, à Rennes, ou même au-delà, mais on habite Paris.

A la cité scientifique d'Annappes, près de Lille, les horaires des trains Lille-Annappes, ont été, dit-on, établis pour assurer la correspondance des express parisiens. Les enseignants venus de la capitale n'ont pas ainsi à s'attarder plus qu'il ne faut en cette terre lointaine.

L'instinct de «coterie»

Dans l'industrie privée, un phénomène quelque peu semblable se retrouve au niveau supérieur des grandes entreprises. S'y ajoutent l'instinct de «coterie» des grandes écoles qui apparaît aussi dans certains grands secteurs semi-publics.

Dans une entreprise où l'X tient le marché du cadre supérieur il est plus facile pour un ancien de la rue Descartes que pour un autre d'écourter, ou même d'éviter les classes provinciales.

A un échelon moins élevé, la répugnance à l'installation en province s'accroît en fonction de la modestie de la formation. Le cadre moyennement qualifié a paradoxalement beaucoup à redouter de l'étroitesse des débouchés qui peuvent s'offrir à lui

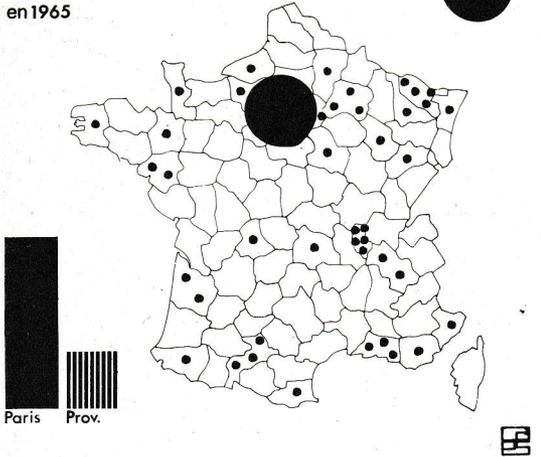
en cas de licenciement. Le problème est encore plus aigu pour le cadre commercial dont les possibilités de reclassement sont pratiquement inexistantes dans beaucoup de régions. L'empirisme commercial pratiqué dans de nombreuses entreprises de province explique d'ailleurs la faiblesse de l'offre dans ce secteur, donc, la réticence à la décentralisation.

Une exception, le théâtre

Un même mal touche bien entendu le tertiaire supérieur, d'ailleurs rare, en province, et l'on retrouve là le besoin de vivre le plus près possible du «soleil». Quant aux professions artistiques, point de salut pour elles hors de Paris. Pas de prix littéraire sans éditeur parisien. On peint en Provence, mais on est consacré à Paris.

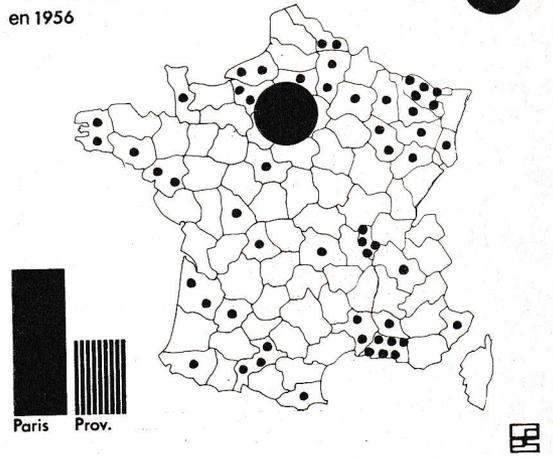
POLYTECHNIQUE 1934
en 1965

PARIS + S.et O. = 127



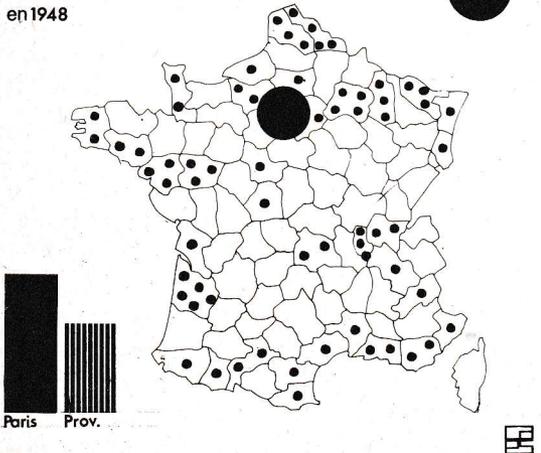
POLYTECHNIQUE 1934
en 1956

PARIS + S.et O. = 108



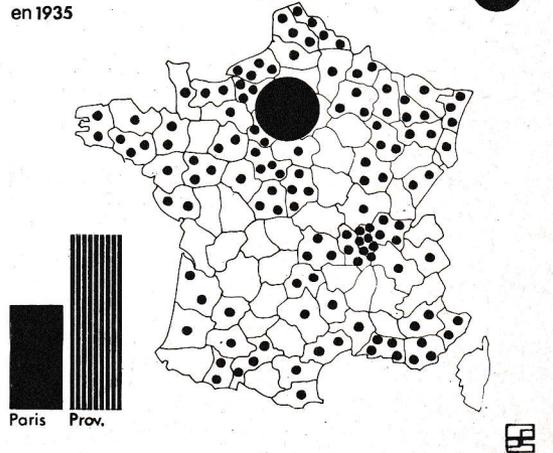
POLYTECHNIQUE 1934
en 1948

PARIS + S.et O. = 102



POLYTECHNIQUE 1934
en 1935

PARIS + S.et O. = 77



Une exception toutefois : le théâtre. Les efforts de décentralisation menés depuis plusieurs années à l'échelon régional, aidés par la multiplication des Maisons de la Culture, portent enfin leurs fruits. Du Théâtre de la Cité à Villeurbanne au Centre Dramatique de l'Ouest, en passant par de nombreuses autres troupes, des artistes ont montré que l'on pouvait parfaitement faire œuvre créatrice sur les scènes provinciales.

Environnement professionnel et culturel

La décentralisation des hommes, librement consentie, est-elle donc impossible ? Il est certain qu'actuellement, les régions ont peu de moyens à mettre en balance avec les ressources parisiennes,

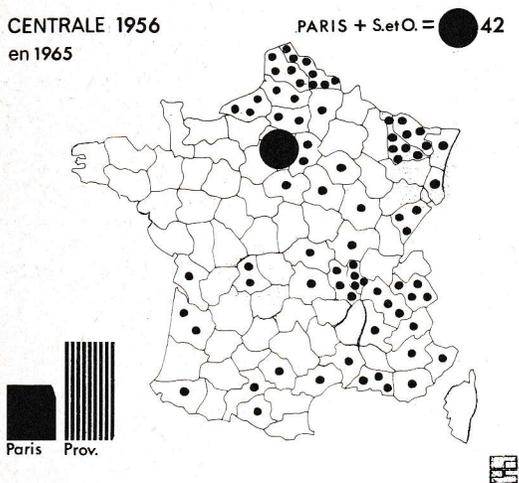
abondantes et variées. Trop souvent encore, les « plaquettes » vantant les mérites de telle ou telle région ne peuvent mettre en avant, après les arguments techniques et économiques, que des plans d'eau pour la voile, des clubs hippiques ou des trésors architecturaux. Ces atouts ne sont pas négligeables, bien sûr, mais ils peuvent difficilement compenser l'absence de l'environnement professionnel et culturel.

En fait, il est maintenant unanimement reconnu que seule une véritable décentralisation de la décision pourra éviter que tous les chemins mènent à Paris.

Au fil des ans, des mesures en faveur de la décentralisation s'accroissent et élargissent leur champ d'action. Les dernières en date encouragent l'instal-

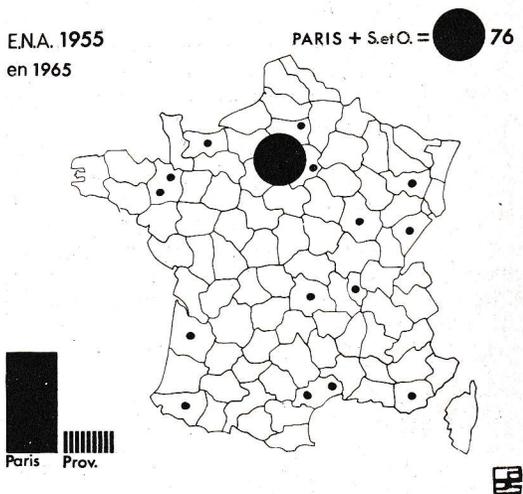
CENTRALE 1956
en 1965

PARIS + S.et O. = ● 42



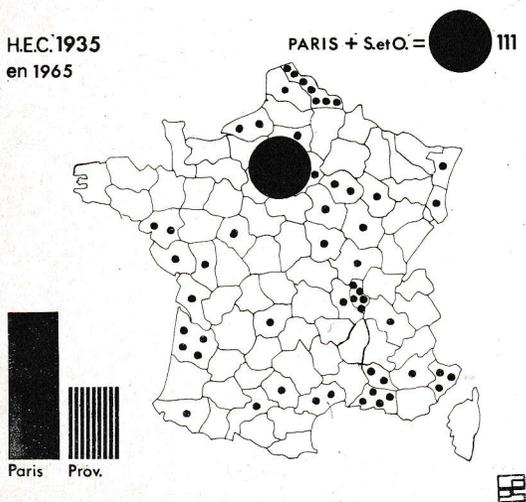
ENA. 1955
en 1965

PARIS + S.et O. = ● 76



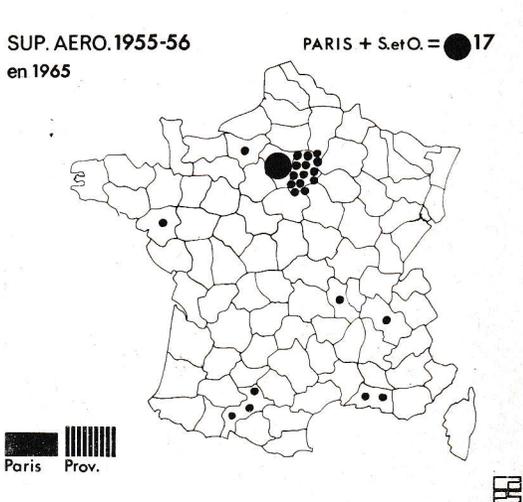
HEC. 1935
en 1965

PARIS + S.et O. = ● 111



SUP. AERO. 1955-56
en 1965

PARIS + S.et O. = ● 17



lation d'entreprises du tertiaire supérieur dans les métropoles ou capitales régionales.

Quelques succès ont été enregistrés, mais les chefs d'entreprise n'ont pas, jusqu'à présent, montré une chaleur particulière pour éloigner de la capitale les centres de décision que sont les sièges sociaux. La généralisation de l'informatique et les souplesses qu'elle permettra dans le choix d'un lieu d'implantation, devraient logiquement amorcer le mouvement.

La crainte de l'isolement

La spécialisation de certains pôles de développement déjà bien avancée, comme à Toulouse ou Bordeaux, avec l'aérospatiale et l'électronique, doit également jouer un rôle important dans la décentralisation des hommes. La crainte de l'isolement professionnel, notamment, peut en être dissipée.

Mais l'élément essentiel d'une meilleure répartition humaine reste la décentralisation de la responsabilité administrative et politique. Celle-ci suppose, bien entendu, la réforme des structures anciennes, mais aussi la refonte quasi totale des plus récentes. Le cadre régional actuel, tout d'abord, s'avère trop étroit pour avoir une chance de faire contrepoids à la centralisation parisienne. La nécessité d'un regroupement de certaines régions françaises n'est plus contestable aujourd'hui si l'on veut créer des entités territoriales comparables à celles de nos partenaires européens. La région doit pouvoir être à la fois un départ et un aboutissement.

On devrait, dès à présent, pouvoir y mener une carrière « économique » ou administrative sans avoir le sentiment d'avoir raté « le coche », de n'avoir pu s'élever au-dessus des échelons intermédiaires.

Mais la région ne pourra devenir un véritable cadre de vie capable de retenir les hommes et d'assurer leur épanouissement que lorsque l'existence politique lui sera reconnue. Il est surprenant, d'ailleurs, que les Commissions de développement économique régional, premier pas vers l'assemblée élue, aient suscité si peu d'intérêt parmi les partis politiques. Si leur composition « technocratique » pour une bonne part, empêche il est vrai pour l'instant leur politisation, il est également surprenant que, ces derniers jours, lors de la remise en cause générale, « l'émancipation » régionale n'ait été que rarement abordée. Une telle indifférence résulte pour une bonne part, d'un manque d'information, au sens large du terme. En remédiant à cette lacune, les formations politiques trouveront sans doute un nouveau souffle.

Doter la région d'un pouvoir réel facilitera la mobilité des hommes en leur assurant dans ce nouveau cadre de vie toute possibilité de promotion sociale économique et politique.

Ainsi pourront en outre être dégagées de nouvelles élites formées pour et par la région et qui n'auront plus besoin d'aller chercher la consécration à Paris.